



MAIRIE DE DIJON  
PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

**AVENANT N°1  
à la convention d'objectifs n° 2012-253 du 20 avril 2012**

Entre, d'une part,

La Ville de Dijon représentée par Monsieur Alain MILLOT, Maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 24 novembre 2014 ;

Et, d'autre part,

La Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or, représentée par son Président, Monsieur Bruno LOMBARD, agissant au nom et pour le compte dudit organisme.

**ATTENDU QUE :**

Lors de sa séance du 12 mars 2012, le Conseil Municipal a décidé de confier la gestion du lieu d'accueil de l'AMACOD à la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or pour une période de trois ans, du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2014.

A cet effet, une convention d'objectifs a été conclue entre la Ville de Dijon et la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or (convention n° 2012-253 du 20 avril 2012) prévoyant notamment l'attribution d'une subvention à hauteur de 28 000 € par an pour la gestion du lieu accueillant l'AMACOD.

Compte tenu de l'évolution des missions de l'AMACOD, il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire pour la gestion du lieu d'accueil d'un montant de 4 000 € au titre de l'année 2014.

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 :**

L'article 3.2 de la convention d'objectifs n° 2012-253 du 20 avril 2012 est complété comme suit :

« Le montant de la participation financière de la Ville de Dijon pour l'année 2014 s'élève à 32 000 €. Le versement de cette subvention interviendra selon l'échéancier suivant :

- 80 %, soit la somme de 25 600 €, dès que le présent avenant sera devenu exécutoire,
- 20 %, soit la somme de 6 400 €, dès que la Ligue de l'Enseignement aura transmis, à la Direction des Services Financiers, le bilan financier et qualitatif définitif du fonctionnement du lieu d'accueil de l'AMACOD, certifié par le trésorier de

l'association. »

**Article 2 :**

Les autres termes de la convention d'objectifs n° 2012-253 du 20 avril 2012 demeurent inchangés.

Fait à Dijon, le

Le Président  
de la Ligue de l'Enseignement  
de Côte d'Or  
Bruno LOMBARD

Le Maire  
Alain MILLOT